

COMMUNE DE VERS SUR SELLE

Approbation de la 4^{ème} modification simplifiée du plan local d'urbanisme

Vu la délibération du conseil municipal de VERS SUR SELLE en date du 23 janvier 2024,

La 4^{ème} modification simplifiée du PLU de VERS SUR SELLE est approuvée.

Ce document est tenu à disposition du public :

1. à la mairie de VERS SUR SELLE, les lundis, vendredi , de 09h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00 et le mardi de 09h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
2. à la Préfecture de la Somme.